

## # Jean-François Ertaud 1769-1840

Plusieurs descendants de familles Ertaud et Lancelot de Trentemoult s'interrogeaient sur l'origine du prénom rare d'une lointaine ancêtre, Styllite Ertaud. Une curiosité qui semble mal placée puisque ce village de marins est connu pour l'originalité des prénoms les plus insolites données aux filles.

Ce prénom semble avoir été porté par quelques femmes de la famille de Kersabiec, bien implantée dans la région nantaise. La légende familiale rapportait que ce prénom lui avait été donné précisément en souvenir de Styllite de Kersabiec qui avait accompagné la duchesse de Berry lors de sa rocambolesque tentative de soulèvement légitimiste dans le pays nantais en 1832. C'est un Ertaud qui aurait aidé la duchesse accompagnée de sa fidèle suivante à traverser clandestinement les marais de Goulaine, une explication qui semblait satisfaisante "vue de loin".

Mais l'examen des données généalogiques infirme cette légende puisque l'épisode se situe en 1832 alors que Styllite Ertaud née en 1813 avait déjà 19 ans. Cependant cette légende n'est pas tout à fait infondée puisqu'il existe effectivement un lien entre ce prénom et la famille de Kersabiec. Mais il s'agit d'un lien plus ancien et plus solide que celui d'une rencontre fortuite dans un marais et qui passe par un personnage énigmatique de la tribu Ertaud, Jean-François Ertaud. Celui-ci est officiellement connu pour avoir été le maire de Rezé de 1807 à 1820, à cheval sur l'Empire et la Restauration.

Yann Vince qui a rédigé l'histoire des municipalités de Rezé nous en dit un peu plus sur le personnage. *"Le nouveau maire nommé le 28 Août 1807 est originaire de Trentemoult. Jeune clerc tonsuré en 1791, il avait été mis en état d'arrestation avec les prêtres réfractaires...Il sera libéré avec un passeport pour l'Espagne. Avec la complicité des Trentemousins, il se fera en fait embarquer pour l'île de Hoëdic (entre le Croisic et Belle-Ile). C'est un homme riche qui revint à Rezé en 1801 après avoir fait des "affaires" à Hoëdic...Sous l'Empire, devenu maire, la police impériale demande au préfet de surveiller Ertaud soupçonné d'avoir hébergé un traître passé aux Anglais après avoir gagné "une fortune considérable à Hoëdic en servant la correspondance ennemie".*

Il démissionne en 1820 à un moment crucial pour l'histoire locale, puisque Trentemoult s'apprêtait à faire sécession de Rezé, en prétextant qu'il ne peut pas être juge comme maire et partie comme trentemousin. Il est alors remplacé par le comte de Monti de Rezé qui restera maire jusqu'à l'avènement de la Monarchie de Juillet en 1830 et qui donnera à son tour sa démission en signe de protestation contre le nouveau régime qu'il exécra en tant que légitimiste pur et dur

On sait par ailleurs que Jean-François Ertaud n'omettait jamais de signaler qu'il était Chevalier de l'Ordre de St Louis, un ordre prestigieux de l'Ancien Régime (créé en 1693), rétabli en 1816 et définitivement aboli en 1830 par Louis-Philippe trop soucieux de prendre ses distances avec l'Ancien Régime. Cette décoration n'était pas attribuée au premier venu. Il fallait avoir rendu des services éminents à la Royauté pour la mériter et même dans le Pays de Retz, une région assez attachée à la Monarchie, les titulaires de cette décoration étaient rares, c'était le cas du comte de Monti qui appartenait à la plus haute noblesse de Cour.

Jean-François Ertaud était donc à coup sûr un royaliste convaincu et il avait nécessairement des liens étroits avec les aristocrates légitimistes de la région comme les Monti et les Kersabiec. Notre cousine Suzanne Briand possède encore un verre provenant d'un service de cristal offert à notre homme par la famille Bascher de Rezé en reconnaissance des services qu'il avait rendus à cette famille pendant la contre-Terreur. Elle savait aussi que son épée de Chevalier de St Louis

avait été détenue en dernier par Olivier Chauvelon, fils de Marie Virginie Lancelot et de Julien Chauvelon (le capitaine du Belem).

Suzanne Briand raconte aussi que lorsque Jean-François Ertaud était prisonnier de la Terreur révolutionnaire il se faisait passer pour une simple d'esprit en répondant imperturbablement en breton à toutes les questions : "Je ne comprends pas".

On ne sait pas très bien quelles étaient ses activités professionnelles puisque selon les actes Jean-François Ertaud est déclaré comme propriétaire, négociant ou armateur. Qui était ce mystérieux personnage né en Novembre 1769 et décédé en 1840 sans postérité ? Il était le frère de Geneviève Ertaud, épouse de Louis Bessac, Patron de cabotage, les deux parents de Marie-Hortense et Styllitte Bessac. Marie-Hortense a épousé Joseph Lancelot un Maître au Cabotage. Celle-ci est l'ancêtre de nombreux contemporains Lancelot, Briand, Bureau, Chauvelon, Bessac. Sa sœur Styllitte a épousé elle aussi un Maître au Cabotage, Adrien Ertaud. Elle est l'ancêtre de nombreux contemporains Ertaud, Bureau, Fruneau, Janeau, Sarradin, Bolo, Le Tilly, Leroy.

Plusieurs d'entre eux se retrouvent avec plaisir chaque année depuis quatre ans afin de partager leurs souvenirs familiaux ... et leurs recherches généalogiques ! C'est ainsi qu'en réunissant des pièces détenues par chacun d'eux il a été possible de reconstituer le puzzle de l'histoire de Jean-François Ertaud et de retrouver au passage l'origine du prénom Styllitte.

J'avais de mon côté trouvé sa trace dans le dossier d'armement d'un chasse-marée trentemousin "Jeune Joseph" mis en service le 25 Avril 1832 ( ref Archives Départementales de Loire-Atlantique 3 P 508 ) où il était signalé qu'à son décès sans postérité en 1840, les parts qu'il détenait dans ce navire avaient été héritées par sa sœur Geneviève Ertaud. L'année 1832 est celle de la naissance de Joseph Jacob Lancelot, fils de Marie-Hortense Bessac, dont l'époux Joseph Lancelot est le fils de François-Joseph Lancelot, Maître au Cabotage. Les actionnaires de ce navire qui à cette époque étaient appelés "intéressés" sont outre notre Jean-François Ertaud, François-Joseph Lancelot, Pierre Lusseau, Constructeur de navires à Chantenay, Charles Cormier, ouvrier raffineur, Félix Lancelot (Maître au Cabotage, deuxième fils de François-Joseph), Pierre Dejoie, Epicier. Ce navire qui était en quelque sorte une affaire de famille sera vendu à Cardiff en 1863 ce qui marque une longévité remarquable,.

Vincent Bugeaud, un jeune historien qui réalise actuellement une thèse portant sur la communauté de marins et de pêcheurs de Loire et de Sèvre, nous a apporté de précieuses informations :

*" Une petite précision tout d'abord : dans son interrogatoire du 16 juin 1792, il précise bien avoir reçu la tonsure. Il a fait ses études chez le curé de Pont-Saint-Martin puis est entré au Séminaire à Nantes, "pour complaire à ses parents" dit-il. Toujours dans cet interrogatoire, Il ajoute qu'en quittant le séminaire, "il y a environ deux ans", "il a quitté l'habit ecclésiastique", vraisemblablement du fait de la situation politique. Selon sa version, Il est alors retourné chez sa mère à Trentemoult où il s'est (re) fait pêcheur. C'est durant sa formation qu'il s'est créé des liens avec des milieux nobiliaires réactionnaires, qui vont lui valoir quelques soucis avec les autorités. C'est à la Caraterie, propriété des Cornulier qui auront un rôle actif dans le complot de la duchesse de Berry qu'il a connu durant sa formation, qu'il est arrêté en 1792, avant la fuite en avant.*

*En jetant un oeil à sa succession, en 1840, on voit qu'il a laissé bien peu de biens meubles (140 F), mais cela n'a rien de forcément significatif sur ce qu'a été sa fortune, il faut en effet tenir compte des éventuelles donations : c'est la succession d'un vieillard célibataire qui a eu le temps de voir la mort arriver. Il possède 1 146 F de biens immeubles (dont deux maisons à Trentemoult, le reste étant des terres à Rezé, dans les îles et à Bouguenais). Plus significatives sont les*

*créances (15 383, 33 F), qui mettent en évidence des disponibilités financières conséquentes, mais peut-être trompeuses. Sur la liste électorale de 1836, il serait le 152<sup>e</sup> plus imposé de Rezé (si l'identification du personnage est bonne), ce qui confirmerait son modeste train de vie, du moins à la fin de sa vie. Son activité d'armateur est très réduite au moment de son décès. Il possède deux parts de navires : 3/16 dans le chasse-marée le Jeune-Joseph (1 000 F) et 1/24 dans le lougre la Céline (500 F). Il est armateur du Jeune-Joseph, armé au cabotage. Dont le capitaine est le aître au Cabotage Joseph Lancelot, père du jeune Joseph et l'époux de Marie-Hortense Bessac la nièce d Jean-François Ertaud. ainsi que Louis-Jacob Bessac son beau-frère, Dans le passé, il avait été armateur de quelques autres bateaux, armés à la petite pêche : en 1809, il se déclare armateur d'une barge nommée L'Union dont le patron est François-Joseph Lancelot, le père de Joseph Lancelot, marié avec une Marie-Madeleine Moreau puis à une Bessac ; en 1810, de la chaloupe La Vincente dont le patron est le futur MEC Louis-Jacob Bessac ; en 1811, du chasse-marée L'Aimable Pacifique (en référence peut-être à Pierre-Pacifique Moreau qui le commande) ; de plus, on le trouve parfois simple quirataire : par exemple il prend 2/24 dans une chaloupe en 1809 dont l'armateur est Sébastien Bertrand, pilote lamaneur. Globalement son activité d'armateur apparaît mineure, notamment en comparaison des boulangers et marchands de vin des îles (les Noël Fruneau, Sébastien Cassard, Noël-Zacharie Lancelot...) et insignifiante à côté des poids lourds des îles (les constructeurs P-J. Lemerle et J. Chauvelon). Ce n'est pas avec cette activité qu'il a pu s'enrichir ; je crois qu'il s'agissait avant tout pour lui, au travers de cette petite activité d'armement, "d'aider la famille".*

Mais c'est finalement de notre cousin Claude Janeau, que sont venues les pièces les plus intéressantes du puzzle qui dessine la vie de ce personnage. Adrien Janeau, le père de Claude, avait consacré plusieurs années de sa vie à étudier la généalogie et l'histoire de sa famille, une recherche matérialisée par une liasse de 150 feuilles manuscrites de grand format fourmillant d'informations inédites. On a déniché dans ces feuilles la copie d'une lettre manuscrite détenue par un cousin Fruneau que Jean-François Ertaud avait adressée en 1815 à la Chancellerie de l'Ordre de St Louis.

Dès le retour de Louis XVIII sur le trône il demandait le brevet (et la pension associée) confirmant la décoration qui lui avait été remise personnellement par le Duc d'Artois, le futur Charles X , dix ans plus tôt lors du débarquement tragique de Quiberon.

" Jean-François Ertaud - Département de la Loire Inférieure - Commune de Rezé.

Etats des services et de la conduite politique de Jean-François Ertaud de Rezé Chef de bataillon de l'Armée royale de Bretagne.

1792 - Fut pour son attachement au Roi enfermé au Château de Nantes d'où il s'évada le 8 Septembre de la même année.

1794 - Fut conjointement avec Monsieur Leroux, commissionné par le Général Georges Cadoudal pour faire passer des dépêches en Angleterre, et en recevoir ce qui lui était envoyé. Habita alternativement les isles de Houëdic et Houat, fut un des premiers à se réunir à M. Georges Cadoudal pour former le noyau de l'armée dont celui-ci devint le Chef ; fut nommé Chef de Bataillon, envoyé aux escadres anglaises qui croisaient à hauteur de Belle-Isle, en reçut les premières munitions de guerre pour l'armée.

1795 (\*)- Fut employé avec dix chaloupes sous son commandement à la descente de Quiberon ; après la prise de possession de la presqu'île par les républicains à l'établissement du quartier général de Monsieur le Comte de Puyssaye à l'isle de Houat et revint à l'Isle de "Houedik" dont il eut le Gouvernement pour le roi ; fut chargé autant que les ressources de l'isle le permettait de fournir à l'escadre de l'Amiral Warren, duquel il reçut souvent des marques de

bienveillance, des vivres fraîches après avoir d'un commun accord avec le même amiral réservé pour les habitants ce qui leur était indispensable ; prit à l'abordage avec seulement huit hommes un "paquebot" expédié pour Belle-Isle en Mer, monté d'un enseigne de vaisseau, de seize hommes d'équipage, armé de deux perriers et quatre espingolles, en fit présent à l'Amiral Warren qui le nomma "Le Petit Chouan", reçut des félicitations de plusieurs officiers de marine émigrés, particulièrement de Monsieur de Vaugiraud ; eut le bonheur de recevoir dans son isle Monsieur le Comte d'Artois (\*\*\*) qui l'autorisa à porter la Croix de Saint-Louis et le flatta de son souvenir ; fit passer au continent tous les émigrés qui lui témoignèrent le désir de se joindre aux armées catholiques et royales. Avant de quitter la base de Quiberon, l'Amiral Warren lui expédia deux avisos pour lui annoncer son départ et l'engagea à s'embarquer avec lui pour l'Angleterre, mais l'espérance qu'il lui donna que son Gouvernement n'abandonnerait point les armées catholiques et royales le détermina à rester sur son rocher pour servir son prince.

1796 - Fut fait prisonnier, conduit à la citadelle de Belle-Isle en mer d'où il s'évada la veille du jour désigné pour le fusiller.

1797 - Fut commissionné par monsieur le baron de Suzannet, commissaire du Roy, pour la correspondance des armées de monsieur de Châtillon, de Suzannet et d'Autichamp, eut le confiance des amiraux Keat et Pellow qu'il accompagnait toujours avec ses chaloupes et sous la protection desquelles il eut la satisfaction de réussir dans tous les versements d'argents et d'effets militaires qui lui furent confiés. Reçut des amiraux et des généraux anglais Dowet et Maitland l'accueil le plus flatteur et l'assurance de leur protection. Fut qualifié de "Petit Amiral breton" par les amiraux Keat et Pellow, les suivant avec sa petite escadrille sur tous les points des côtes de Bretagne et du Poitou, où le besoin de service l'exigeait.

1798 à 1814 - Fut pillé en 1802, perdit tous ses papiers et eut beaucoup de peine à se soustraire lui-même aux recherches que l'on fit longtemps de sa personne ; a été en surveillance constante jusqu'en 1808. Se trouvant habiter la Vendée, manifesta son attachement inviolable pour l'auguste famille des Bourbons.

Demande expédition du brevet de Chevalier de St Louis et la retraite de son grade.

Signé J-F Ertaud

Sous ses états de service est inscrit de la main du signataire Comte de Suzannet: "Je certifie que tous les faits ci-dessus sont à ma connaissance et que monsieur Ertaud a constamment bien servi le Roy, qu'il a aussi employé tous ses moyens pour faire triompher les principes royalistes, et qu'il mérite la plus haute confiance, la bonté du Roy et la Croix de St Louis, qui lui a été accordée par son altesse royale Monsieur, dans la baie de Quiberon.

Nantes le 1<sup>er</sup> janvier 1815

(\*) il n'avait alors que 26 ans

J'imagine volontiers notre Jean-François Ertaud au moment où il écrit cette lettre, et où il se remémore alors tous les épisodes de sa vie d'aventures digne d'un comte de Monte-Cristo. Il se souvient des terribles prisons de la Terreur de Carrier, des risques pris pour approvisionner en armes et en fonds secrets l'Armée Royale de Bretagne, du tragique débarquement de Quiberon, de ses évasions... Il a certainement la fierté et la satisfaction de constater que son engagement a enfin été récompensé puisque, contre toute attente, les Bourbons ont retrouvé leur trône. Je ne suis pas surpris non plus que l'Amiral Warren ait apprécié si fort notre bonhomme, efficace et déterminé, contrairement aux chefs français du débarquement de Quiberon qui l'ont saboté par leur pusillanimité et leur incompetence.

NB - j'ai appris à cette occasion que le débarquement de Quiberon et l'action de l'Armée Royale

de Bretagne sous le Directoire se sont déroulés dans un contexte politique et géographique totalement différent de celui du soulèvement vendéen de 1792,

Il n'est donc pas étonnant que ce personnage respecté par tous les royalistes, et de surcroît maire de Rezé, ait obtenu pour le baptême de sa nièce Marie-Hortense en 1810 le parrainage flatteur, mais aussi flatté, de la famille de Kersabiec. Les témoins à la naissance de Marie-Hortense étaient en effet Jean-François Ertaud, Jean-Marie Sochian de Kersabiec, Maire de Pont St Martin une commune proche de Rezé et Nicola Anizon, ami de la famille, chirurgien à Nantes et accoucheur de la mère. Le parrain et la marraine furent les deux aînés de Jean-Marie de Kersabiec : Styllitte (la futur compagne d'infortune de la Duchesse de Berry qui avait alors 11 ans), et son jeune frère Edouard. Curieusement c'est pour la sœur de Marie-Hortense née trois ans plus tard que sera adopté le prénom de Styllitte ! On peut supposer que le premier marrainage avait créé des liens entre les familles Ertaud-Bessac et Kersabiec.

La relation étroite qu'entretenait Jean-François Ertaud avec des membres éminents du parti royaliste local n'a donc rien de surprenant compte tenu de ses états de service. Mais il y avait sans doute encore d'autres liens avec la famille Kersabiec. Le frère de Jean-Marie et Styllitte de Kersabiec, Jean Augustin Joseph, était officier de marine. Il prit part au combat de la Dominique sur la frégate Astra le 12 Avril 1781. L'Amérique libérée, c'est lui qui établit les plans du port et de la Ville de Boston, travail pour lequel il fut récompensé par le sénat américain. Emigré, il participa au débarquement de Quiberon sous les ordres du vice-amiral de Suzannet, ce même Suzannet qui se portera garant des mérites et des actions de Jean-François Ertaud. Ce Jean Augustin de Kersabiec, un pur royaliste, sera comme Jean-François Ertaud nommé par l'administration impériale Maire de Doulon, une commune limitrophe de Nantes.

Revenons maintenant à la Duchesse de Berry, et à son aventure rocambolesque qui se termina bien piteusement pour la duchesse arrêtée à Nantes le 7 Novembre 1832, trouvée enfumée derrière la cheminée de la pièce où elle se cachait depuis cinq mois en compagnie de Styllitte de Kersabiec et de Achille Guibourg. La duchesse Marie-Caroline de Berry, était la nièce de la reine Marie-Antoinette et la cousine germaine de "l'impératrice" Marie-Louise l'épouse de Napoléon. Elle était la mère du duc de Bordeaux le seul héritier légitime de la couronne de France comme petit-fils de Charles X. Dès l'avènement en 1830 de Louis-Philippe "l'usurpateur" la duchesse et les légitimistes décident de fomenter un complot pour le remplacer sur le trône par le duc de Bordeaux sous le nom de Henri V. C'est dans la région de Nantes qu'elle trouve le meilleur (et le seul) soutien avec un comité animé par Achille Guibourg, les Sesmaisons, le comte Charles Sloc'han de Kersabiec un vétéran des guerres de Vendée qui vit retiré sur ses terres à Pont St Martin, les de Monti de Rezé, une poignée d'anciens émigrés et de vieux chefs des guerres de Vendée...et leurs enfants qui rêvent de nouveaux exploits.

La troupe d'opérette de la duchesse est lamentablement écrasée et dispersée en Juin 1832. La duchesse traquée réussit à se réfugier à Nantes cachée en paysanne où pendant cinq mois elle échappe à toutes les recherches. Finalement dénoncée au prix d'une très forte récompense elle est arrêtée et enfermée à la forteresse de Blaye. C'est Styllitte de Kersabiec alors âgée de 33 ans qui l'accompagnera 24h/24 pendant sa fuite, dans sa cachette et au cours de son transfert à la forteresses de Blaye. 132 comploteurs de la région nantaise seront alors jugés et condamnés. Le comte de Monti de Rezé restera jusqu'à la fin de sa vie le plus fidèle des fidèles légitimistes accompagnant la Duchesse et son royal fils dans l'exil où ils ont été condamnés. Edouard de Kersabiec, le parrain de Marie-Hortense Bessac, sera l'un des cinq condamnés à mort pour leur participation à la conspiration de la duchesse.

Les précisions apportées par Vincent Bugeaud sont intéressantes à plus d'un titre pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des tribus familiales de Trentemoult. Ainsi j'ai noté au passage que le second prénom de Pierre Moreau était "Pacifique". Ce serait lui qui serait à l'origine d'une lignée

de quatre Pacifique Lancelot : le premier était le fils aîné de François-Joseph et le dernier s'est éteint à Haïti en 1934.

Sébastien Bertrand cité est bien connu de nos généalogistes. (il est âgé de 73 ans en 1809). Sa fille Anne Geneviève a épousé Noël Fruneau, un boulanger réputé de Trentemoult qui sera à l'origine d'une longue lignée de boulangers, d'épiciers et de négociants nantais. Sa deuxième fille, Marie-Françoise Bertrand est l'épouse de Athanase Ertaud (mort en 1795 de "guerre civile"). Ils sont les parents de François Ertaud qui sera lui aussi boulanger mais à Chantenay où il épousera le 5 Février 1814 Cécile Dubigeon (1796-1867) "*en présence de Jean-François Ertaud Maire de Rezé parent du futur et de Noël Fruneau âgé de 45 ans oncle par alliance du dit futur*". Cécile est la sœur de Théodore, le patron des chantiers Dubigeon, Maire de Chantenay. Tous deux sont des arrière-petits enfants de Julien Dubigeon (1711-1781), le charpentier de navires venu de Cugand - au bord de la Sèvre- qui sera à l'origine des Chantiers Dubigeon appelés initialement Chantiers Nantais.

Toujours est-il qu'entre le monopole de pêche dans l'estuaire de la Loire, le cabotage, les avantages fiscaux des monnayeurs, la boulangerie ... et la contrebande du tabac nos ancêtres de Trentemoult ne manquaient pas d'occupations ni de ressources.

La tradition maritime prenant le dessus sur la boulangerie, les deux fils de François Ertaud, François et Ernest, seront Capitaine au Long Cours, François commandera et armera trois navires construits et co-financés, devinez par qui ? par son beau-frère Théodore Dubigeon !

Yves Denis l'un des 380 descendants (fin 2005) du boulanger François Ertaud, nous a informé que Jean-François Ertaud était également Chevalier d'Empire et Chevalier de la Légion d'Honneur. Certains en ont déduit que JF Ertaud était qu'un opportuniste mangeant à tous les rateliers, royalistes et impériaux. Pour ma part j'y vois plutôt la marque d'un autre opportunisme, celle du Petit Corse, alias Napoléon Bonaparte. En effet c'est à partir de 1807 que celui-ci caresse le projet fou d'entrer dans le club fermé des cours européennes en épousant Marie-Louise d'Autriche. Après s'être présenté tour à tour et sans vergogne aux Français comme un républicain enragé (voir la canonnade de St Roch et l'assassinat du Duc d'Enghien), comme un sauveur de la République, comme un empereur, il ambitionne maintenant de se faire roi. Il fait alors tout pour s'attirer les bonnes grâces des royalistes et ne manque jamais de leur affirmer qu'il appartient lui aussi à la noblesse (ce qui est faux). La docile administration impériale a dû anticiper les désirs de son maître en s'empressant de confier des responsabilités municipales à des royalistes... Comme ce fut le cas à Rezé et à Doulon.

Michel Kervarec, l'infatigable historien de Rezé et Vertou (ref Amis de Rezé N° 49) éclaire d'un jour nouveau la citation précédente de Yann Vince :

" La conjuration royaliste dite des plombs éclata à Nantes en 1805-1810. Or s'y trouvèrent compromis des hommes qui furent ses compagnons, tels Vaugiraud, cousin de Biré, maire de Bouaye, ou Jean-Marie Hémerly dit L'Hermilly, marin de Locmariaquer, qui fut son chef direct et un des principaux bras droits de Cadoudal. C'est ce qui justifia la lettre du comte Réal, conseiller d'Etat, auprès du ministre de l'Intérieur, Savary (successeur de Fouché), adressée au préfet de Loire-Inférieure :

*" Je me suis informé, Monsieur, que le nommé L'Hermilly, du département du Morbihan et qu'on sait être passé au service des anglais, va parfois dans les environs de Nantes ou on est certain de l'avoir reconnu. Je vous invite à donner des ordres particuliers pour la recherche et l'arrestation de cet agent. Quand il est dans les parages, on croit qu'il peut trouver asile chez le maire d'une petite commune située près Le Pellerin (pays de Fouché) et que l'on nomme si je me trompe Trentemoult ; celui-ci est le nommé Arto qui a longtemps demeuré à Hoëdic, où il gagné une fortune considérable en servant la correspondance ennemie et qui a toujours de rapports suivis*

*avec les îles par le moyen des embarcations qui font le cabotage dans la rivière de Nantes."*

Le préfet est sceptique :

*" Je prends les mesures nécessaires pour faire surveiller la maison de Monsieur Jean-François Ertaud, maire de Rezé, commune dans laquelle est située l'île de Trentemoult, malgré que j'ai peine à croire que cette maison serve d'asile à L'Hermilly. Monsieur Ertaud a longtemps, il est vrai, habité l'île d'Hoëdic. Mais, pendant le séjour qu'il y a fait, il a constamment rendu les plus grands services à tous les Français qui y ont été conduits et déposés par l'ennemi. C'est un fonctionnaire plein de zèle dont le dévouement à sa Majesté est connu, qui est dans l'aisance, mais qui n'est pas riche, quoiqu'on nous ait rapporté qu'il avait gagné une fortune considérable et je suis loin de penser qu'il serve la correspondance ennemie et qu'il ait des rapports suivis avec les îles."*

A une époque où je m'interrogeais sur le rôle effectif de ce personnage j'avais formulé l'hypothèse suivante: *"au cours de ces époques troublées la communauté de marins, pêcheurs et contrebandiers qui peuplait les Iles de Rezé, était capable d'assurer avec efficacité et discrétion des missions clandestines de transport, de ravitaillement et de renseignement"*.

Je ne croyais pas si bien dire..

Châteaubriand disait de la romanesque aventure de la Duchesse de Berry que c'était du Walter Scott. On pourrait le paraphraser en disant de la vie de Jean-François Ertaud que c'était de l'Alexandre Dumas !

Xavier Leroy avec les contributions de Suzanne Briand, Claude Janeau, Vincent Bugeaud, Yves Denis, Michel Kervarec ...

(\*) Pour mieux connaître le contexte de cette histoire locale et le rôle des personnages rencontrés par Jean-François Ertaud au cours de ses aventures il existe trois ouvrages de référence :

"Histoire générale de la Chouannerie" de Anne Bernet édité par Perrin.

"Georges Cadoudal et les Chouans" de Patrick Huchet édité par ...

"La folle équipée de la duchesse de Berry" de Thérèse Rouchette édité par le Centre vendéen de recherche historique.